

FORMASTAT
2011

Pratiques de formation

Analyse de l'activité
de formation des entreprises



Observatoire
de la Formation



Institut National
pour le développement
de la Formation
Professionnelle Continue

FORMASTAT
2011

Pratiques de formation

Analyse de l'activité
de formation des entreprises

Éditeur

Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue,
INRPC, établissement public
38, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg
T 46 96 12-1
F 46 96 20
infpc@infpc.lu
www.infpc.lu

ID TVA LU 15697467
Matricule TVA 1993 5200 019

© INRPC, 2011

La reproduction totale ou partielle de la présente note est autorisée à condition d'en citer la source.

Rédaction

Kévin André, INRPC
Marion Biré, INRPC
Claude Cardoso, INRPC
Dominique Matera, INRPC

Comité de lecture

Nic Alff, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
Christiane Hoffmann, Chambre des métiers
Jerry Lenert, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle

Contacts

Formastat
Claude Cardoso
T 46 96 12-201
claude.cardoso@infpc.lu

Téléchargement

Ce rapport d'analyse est téléchargeable sur www.infpc.lu.

Conception et réalisation

Interpub'

ISBN 978-2-9599690-6-5

Formastat est édité avec le soutien du ministère
de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.



Le Fonds social européen
investit dans votre avenir

Sommaire

Formastat : «Pratiques de formation»	5
Ce qu'il faut retenir	6
1. Profil des entreprises de la population de référence	8
1.1. Selon le secteur d'activité et la taille	8
1.2. Comparaison à la structure économique nationale	9
1.2.1. Selon le secteur d'activité	10
1.2.2. Selon la taille	10
1.2.3. Effectifs concernés	11
2. Investissement global selon le profil des entreprises	12
2.1. Investissement global	12
2.1.1. Selon le secteur d'activité	12
2.1.2. Selon la taille	13
2.2. Taux de participation financière à la formation	14
2.2.1. Selon le secteur d'activité	14
2.2.2. Selon la taille	15
2.3. Durée moyenne des formations et nombre de participations par salarié	15
2.3.1. Selon le secteur d'activité	15
2.3.2. Selon la taille	17
2.4. Investissement direct moyen par participant	18
2.4.1. Selon le secteur d'activité	18
2.4.2. Selon la taille	19
3. Investissement global selon le domaine de formation	20
3.1. Investissement global	20
3.2. Durée moyenne des formations selon le domaine de formation et selon le secteur d'activité	21
4. Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation	22
4.1. Composantes de l'investissement direct en formation	22
4.2. Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation	23
4.3. Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité et selon le domaine de formation	24
5. Participation aux formations	26
5.1. Selon le sexe	26
5.2. Selon le statut professionnel	26
5.3. Selon le secteur d'activité	27
6. Méthodes et définitions	28
6.1. Approche méthodologique	28
6.1.1. Population de référence	28
6.1.2. Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)	28
6.1.3. Disponibilité des données	28
6.1.4. Comparaison à la structure économique nationale	29
6.1.4.1. En nombre d'entreprises	29
6.1.4.2. En nombre de salariés	31
6.1.5. Nomenclature statistique des activités économiques (NACELEX Rév. 2)	31
6.2. Définitions	32
6.2.1. Investissement direct en formation	32
6.2.2. Types de formation éligibles	32
6.2.3. Masse salariale	32
6.2.4. Taux de participation financière à la formation	32
6.2.5. Domaines de formation	33
6.2.6. Durée moyenne d'une formation	33
6.2.7. Espérance de formation	33
6.2.8. Coût moyen d'une heure de formation	33

Annexes	34
Annexe 1 : Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2009	34
Annexe 2 : Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2009	34
Annexe 3 : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne – version luxembourgeoise révisée (NACELEX Rév. 2)	36
Annexe 4 : Liste des tableaux et graphiques	38

Formastat «Pratiques de formation» est une étude annuelle, à caractère quantitatif, portant sur les entreprises qui introduisent une demande de cofinancement étatique en matière de Formation Professionnelle Continue (FPC)¹. Élaborée par l'INFPC et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), elle a pour objectif d'affiner le regard sur le comportement des entreprises qui font appel au cofinancement public. La cinquième édition (2011) se rapporte à l'exercice 2009.

Ce rapport d'analyse présente des données statistiques relatives à l'investissement en formation des entreprises concernées. Il permet d'établir des indicateurs qui constituent de précieux instruments de pilotage pour ces entreprises. Sa fonction de reporting en fait également un outil de communication privilégié à destination des diverses parties prenantes. Les résultats sont présentés suivant cinq chapitres auxquels s'ajoute un volet méthodologique.

Le premier chapitre a pour objectif de caractériser les entreprises selon un angle d'observation macroéconomique : quels sont les secteurs d'activité représentés, quelles sont les parts respectives des grandes, moyennes, petites et très petites entreprises par secteur d'activité, quels sont les effectifs touchés, quel est l'effort de formation des entreprises...?

Le deuxième chapitre analyse l'investissement en formation selon le profil des entreprises, à travers un certain nombre d'indicateurs : investissement financier, taux de participation financière à la formation, heures consacrées à la formation, durée moyenne de la formation...

Le troisième chapitre met l'accent sur l'investissement dans les différents domaines de formation (Langues, Informatique/Bureautique, Management...).

Le quatrième chapitre se concentre sur la composition de l'investissement en formation (poids des différents coûts) et le coût horaire moyen des formations selon le domaine et le secteur d'activité.

Le cinquième chapitre traite de la participation aux formations des salariés et de l'influence du sexe et du statut professionnel.

Le volet méthodologique fournit les éléments nécessaires à une lecture éclairée.

Depuis l'édition 2010, Formastat : «Pratiques de formation» utilise l'adaptation luxembourgeoise (NACELUX Rév. 2) de la nouvelle version de la Nomenclature statistique des activités économiques dans l'Union européenne (NACE Rév. 2).

¹ Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

La population de référence

Le nombre d'entreprises ou groupes d'entreprises qui sollicitent l'aide financière de l'État est en hausse de 15 % par rapport à 2008. Ces entreprises représentent 5 % des entreprises établies au Luxembourg et 19 % de celles de 10 salariés et plus. Elles emploient 46 % des salariés de l'économie privée luxembourgeoise.

- 1 032 entreprises soumettent une demande de cofinancement.
- Après un bond de 40 % entre 2007 et 2008, l'accroissement du nombre de demandes se rapproche de l'accroissement annuel moyen enregistré avant l'année 2008.
- Le nombre d'entreprises de moins de 10 salariés augmente de 59 %. Elles représentent 17 % des entreprises qui introduisent une demande de cofinancement, contre 13 % en 2008.

Investissement global en formation

En 2009, tout en maintenant l'accès à la formation de leurs salariés, les entreprises réduisent le budget et les heures accordés à la formation. La période de crise ne semble pas affecter l'accès à la formation des salariés, mais plutôt les volumes horaires et financiers que les entreprises consacrent à la formation.

Selon le profil des entreprises

- En 2009, l'investissement direct total en formation des 1 032 entreprises s'élève à plus de 167 millions d'euros, ce qui représente 2,4 % de la masse salariale.
- Près de 3,4 millions d'heures sont consacrées à la formation et sont réparties entre 486 000 participants (un salarié peut suivre plusieurs formations).
- Pour la première fois depuis l'entrée en application de la loi sur le cofinancement et malgré une hausse du nombre de demandes de cofinancement, l'investissement direct en formation et le nombre d'heures de formation sont en baisse. En revanche, le nombre de participants aux formations poursuit son augmentation.
- Les entreprises de 100 salariés et plus concentrent 84 % de l'investissement direct en formation, 81 % du nombre d'heures de formation et 89 % des participants. Ces entreprises représentent également 86 % des salariés des entreprises qui soumettent une demande de cofinancement.
- Chaque salarié suit théoriquement 3,6 formations, qui durent, en moyenne, 6,9 heures.
- Par rapport à 2008, le nombre moyen de formations par salarié est stable, tandis que la durée moyenne des formations diminue.
- L'investissement direct moyen par participant et l'investissement direct moyen par salarié diminuent respectivement de 19 % et 21 %.

Selon le domaine de formation

- Les plus grandes parts de l'investissement en formation (39 %), du nombre d'heures de formation (35 %) et du nombre de participants (41 %) sont consacrées au domaine «Technique/Métiers».
- L'investissement en formation diminue dans l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine «Qualité, ISO et sécurité». De par leur caractère obligatoire, les formations de ce domaine ont été préservées.
- Les entreprises réduisent leur budget formation en limitant l'investissement en formation dans les domaines les plus coûteux.
- La durée moyenne des formations diminue dans tous les domaines de formation, quel que soit le secteur d'activité.
- Tous secteurs confondus, les formations du domaine «Adaptation au poste de travail» demeurent les plus longues, en moyenne 3 jours (2 jours de moins qu'en 2008).

Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation

Les entreprises réduisent l'essentiel des coûts qui composent l'investissement direct en formation : coûts liés aux formateurs internes (- 27 %), coûts liés aux formateurs externes (- 19 %) et coûts liés aux participants (- 14 %).

- En général, le coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité ou selon le domaine de formation est en recul par rapport à 2008.
- Seuls les coûts moyens des formations des domaines directement liés à la performance des salariés au poste de travail n'ont pas diminué : «Technique/Métiers» et «Qualité, ISO et sécurité».

Participation aux formations

Les hommes suivent plus de formations que les femmes. Les dirigeants et cadres en suivent plus que les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés. La différence hommes-femmes se maintient par rapport à 2008 mais les écarts selon le statut professionnel s'accentuent légèrement.

- Dans la majorité des secteurs, à l'exception de «Construction», «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et «Santé humaine et action sociale», les hommes suivent plus de formations que les femmes.
- Par rapport à 2008, le nombre de formations suivies par les hommes et les femmes est stable.

1. Profil des entreprises de la population de référence²

1.1. Selon le secteur d'activité et la taille

Tableau 1

Répartition des entreprises³ selon le secteur d'activité et la taille des entreprises – 2009

NACE Rév. ²	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises selon la taille							
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 999 salariés	1000 et + salariés	Total
A	Agriculture	1	0	0	1	0	0	0	2
B	Industries extractives	0	0	0	0	0	0	0	0
C	Industrie manufacturière	2	3	17	17	16	23	3	81
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	1	1	1	1	1	0	5
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	0	0	1	2	1	0	5
F	Construction	7	16	34	30	17	14	0	118
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	16	20	35	20	19	8	1	119
H	Transports et entreposage	1	1	3	9	7	7	3	31
I	Hébergement et restauration	1	0	3	2	5	2	0	13
J	Information et communication	18	10	24	16	12	4	1	85
K	Activités financières et d'assurance	34	12	20	17	27	29	7	146
L	Activités immobilières	3	2	1	0	0	0	0	6
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	40	23	37	22	12	6	3	143
N	Activités de services administratifs et de soutien	12	4	6	5	5	5	2	39
P	Enseignement	4	3	1	0	0	0	0	8
Q	Santé humaine et action sociale	1	0	3	5	11	8	2	30
R	Arts, spectacles et activités récréatives	0	0	2	0	1	0	0	3
S	Autres activités de services	8	2	3	7	0	0	0	20
Tous secteurs confondus		149	97	190	153	135	108	22	854

Source : INFPC

En 2009, la population de référence se compose de 854 entreprises ou groupes d'entreprises ayant soumis une demande de cofinancement. Ce nombre est en augmentation de 15 % par rapport à 2008.

Quatre secteurs d'activité totalisent 62 % des entreprises de la population de référence : «Activités financières et d'assurance» et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (17 % chacun) ainsi que «Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles» et «Construction» (14 % chacun).

² voir 6.1.1.

³ voir 6.1.2.

⁴ voir annexe 3

Évolution 2008-2009

Entre 2008 et 2009, l'accroissement du nombre d'entreprises (15 %) est moins marqué comparativement à celui enregistré entre 2007 et 2008 (40 %). Ce dernier était la conséquence de l'intérêt porté par les entreprises à la législation FPC après le déclenchement de la crise économique, en fin 2008. En 2009, on retrouve le rythme de croissance annuelle enregistré avant 2008.

Le nombre d'entreprises augmente dans l'ensemble des secteurs, à l'exception des deux secteurs de l'industrie, où il baisse, et des secteurs «Activités immobilières», «Enseignement» et «Arts, spectacles et activités récréatives», où il reste stable.

Le secteur «Transports et entreposage» connaît l'augmentation la plus remarquable : + 48 %. Depuis août 2009, les entreprises de transport sont tenues d'assurer la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers⁵. L'évolution constatée dans ce secteur est sans doute à mettre au compte de cette obligation légale.

Le nombre d'entreprises croît également au sein de chaque classe de taille. Celles de moins de 10 salariés augmentent de 59 % (+ 55 entreprises), entraînant un accroissement de leur représentation au sein de la population de référence. En 2009, elles en constituent 17 %, contre 13 % en 2008.

1.2. Comparaison à la structure économique nationale

Afin d'étudier en détail le profil des entreprises concernées, il est pertinent de les comparer à la structure économique nationale (nombre total d'entreprises exerçant au Luxembourg).

Encadré 1

Approche méthodologique pour la comparaison à la structure économique nationale (voir 6.1.4.1.)

La comparaison de la population de référence à la structure économique nationale, au sens de la classification de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Statec), a nécessité de décomposer les groupes d'entreprises en unités. Le nombre total d'entreprises a ainsi été porté de 854 (Tableau 1) à 1 032 (Tableau 10).

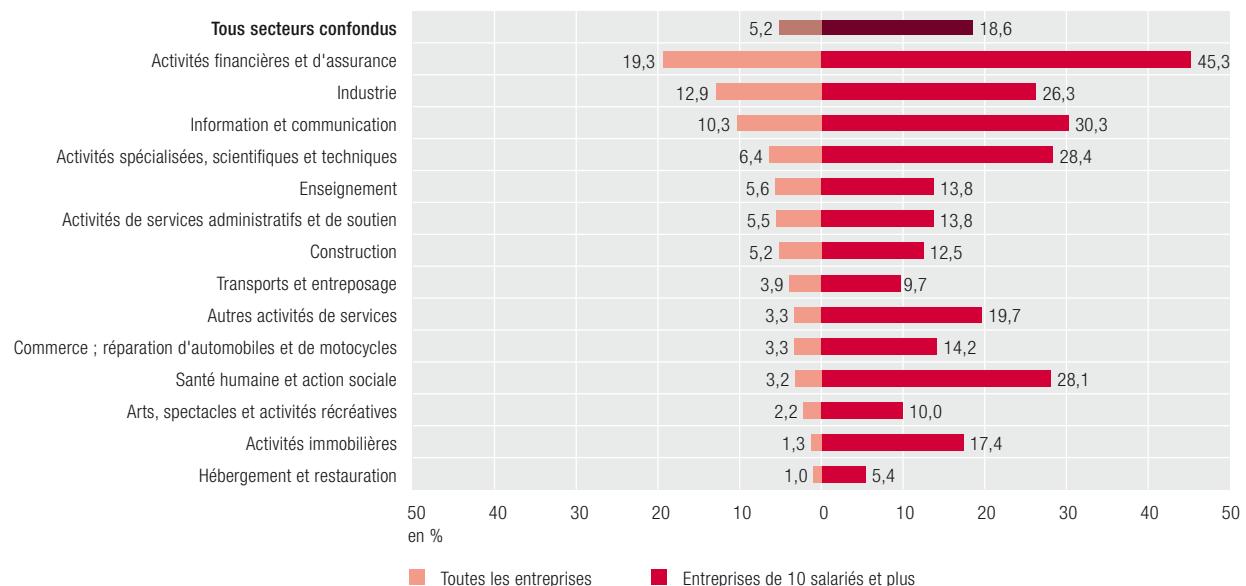
Certaines activités sont exclues du champ d'observation du Statec lors de la répartition des entreprises nationales selon leur taille et leur secteur d'activité. Afin de pouvoir comparer les entreprises ayant remis une demande de cofinancement à la structure économique nationale, il faut exclure de la population de référence les entreprises dont les activités économiques ne sont pas couvertes par le Statec. De ce fait, la comparaison à la structure économique nationale porte sur 1 007 entreprises (25 entreprises exclues parmi les 1 032).

⁵ Loi du 5 juin 2009 relative à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules routiers affectés aux transports de marchandises ou de voyageurs et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993.

1.2.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 1

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité
(Tableau 11) – 2009



Lecture : 19,3 % des entreprises du secteur «Activités financières et d'assurance» soumettent une demande de cofinancement. Si l'on considère uniquement les entreprises de 10 salariés et plus de ce même secteur, elles sont 45,3 % à en soumettre une.

Sources : INFPC et Statec

En 2009, 5 % des entreprises établies au Luxembourg, répertoriées selon la démographie des entreprises du Statec (voir 6.1.4.1.), introduisent une demande de cofinancement. Cette valeur s'élève à 19 % si l'on considère uniquement les entreprises de 10 salariés et plus.

1.2.2. Selon la taille

Tableau 2

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2009

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises dans la structure économique nationale		Nombre d'entreprises dans la population de référence		Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale (%)
	Nombre	Total (%)	Nombre	Total (%)	
1 à 9	15 066	78,1	219	21,8	1,5
10 à 19	2 052	10,6	127	12,6	6,2
20 à 49	1 321	6,8	243	24,1	18,4
50 à 99	431	2,2	163	16,2	37,8
100 à 249	270	1,4	132	13,1	48,9
250 à 999	136	0,7	104	10,3	76,5
1000 et plus	25	0,1	19	1,9	76,0
Total	19 301	100	1 007	100	5,2

Nota : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Sources : INFPC et Statec

À l'échelle nationale, 78 % des entreprises occupent moins de 10 salariés, alors que les entreprises appartenant à cette classe de taille ne constituent que 22 % des entreprises qui introduisent une demande de cofinancement, même si cette proportion progresse par rapport à 2008.

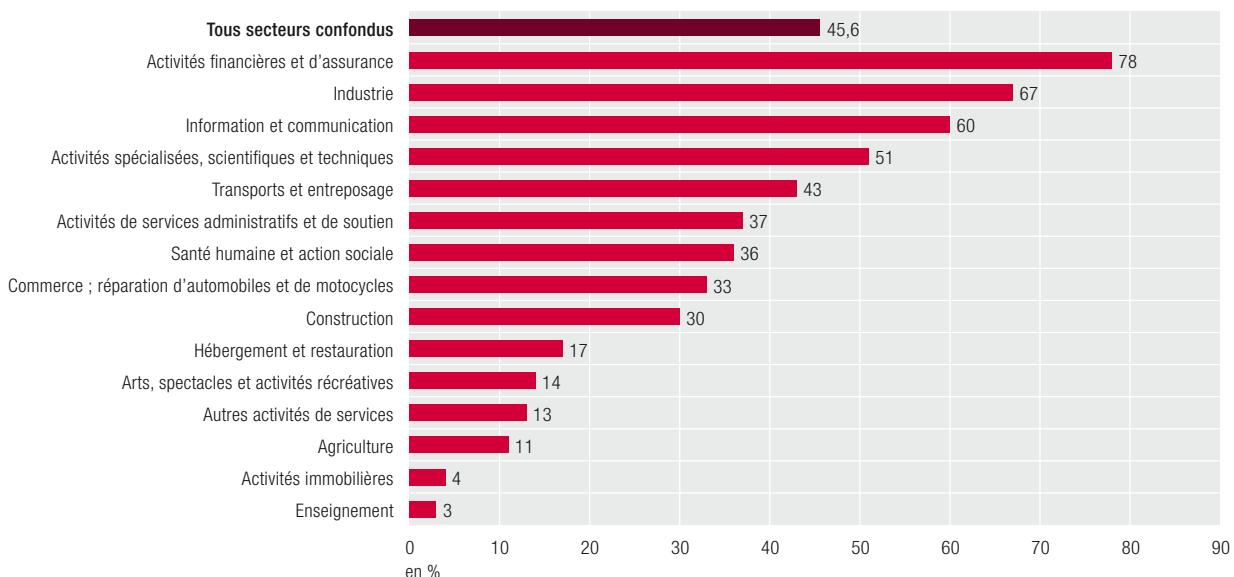
Deux entreprises sur trois (66 %) de la population de référence sont des entreprises de 20 salariés et plus. Ces entreprises ne représentent que 11 % de l'économie nationale. La différence est encore plus marquante si l'on considère les entreprises de 50 salariés et plus. Elles composent 41 % de la population de référence et seulement 4 % de la structure économique nationale.

Au regard de l'ensemble des tailles d'entreprises, la population de référence n'est pas représentative de la structure économique nationale. Néanmoins, le fort taux de représentation des entreprises de 10 salariés et plus, au sein de la population étudiée, autorise à penser que les résultats présentés dans cette publication révèlent peu ou prou le comportement, au niveau national, de ces entreprises en matière de FPC.

1.2.3. Effectifs concernés

Graphique 2

Part des salariés concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises (Tableau 12) – 2009



Lecture : 78 % des salariés du secteur «Activités financières et d'assurance» sont employés par des entreprises qui soumettent une demande de cofinancement.

Sources : INFPC, Statec et Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)

En 2009, les 1 032 entreprises concernées par les demandes de cofinancement, emploient 133 000 personnes, soit 45,6 % de l'effectif salarié de l'économie luxembourgeoise (emploi salarié privé de référence, Tableau 12 page 31). Ce pourcentage est en augmentation de 2,2 points par rapport à 2008.

Quatre salariés sur cinq du secteur «Activités financières et d'assurance» (78 %) et deux salariés sur trois du secteur «Industrie» (67 %) sont employés par des entreprises qui soumettent une demande de cofinancement.

2. Investissement global selon le profil des entreprises

2.1. Investissement global⁶

2.1.1. Selon le secteur d'activité

Tableau 3

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Entreprises/groupes d'entreprises ⁷		Investissement direct en formation		Heures de formation		Participants		Salariés	
		Nombre	Total (%)	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	Total (%)	Nombre	Total (%)
K	Activités financières et d'assurance	146	17,1	46 932 362	28,0	745 765	22,2	138 137	28,4	31 936	23,9
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	143	16,7	30 280 384	18,1	542 161	16,1	88 225	18,2	12 922	9,7
H	Transports et entreposage	31	3,6	26 014 300	15,5	430 426	12,8	50 902	10,5	11 512	8,6
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	93	10,9	21 527 320	12,9	538 207	16,0	102 488	21,1	23 243	17,4
J	Information et communication	85	10,0	11 000 048	6,6	200 508	6,0	14 202	2,9	8 716	6,5
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	119	13,9	10 177 402	6,1	281 792	8,4	25 317	5,2	13 481	10,1
F	Construction	118	13,8	8 403 054	5,0	235 350	7,0	15 966	3,3	11 295	8,5
Q	Santé humaine et action sociale	30	3,5	8 278 299	4,9	217 936	6,5	28 948	6,0	9 089	6,8
N	Activités de services administratifs et de soutien	39	4,6	2 479 252	1,5	81 192	2,4	9 983	2,1	7 744	5,8
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	23	2,7	1 170 820	0,7	38 253	1,1	5 011	1,0	904	0,7
I	Hébergement et restauration	13	1,5	977 542	0,6	42 792	1,3	6 496	1,3	2 392	1,8
L	Activités immobilières	6	0,7	83 779	0,1	2 385	0,1	65	0,0	71	0,1
P	Enseignement	8	0,9	75 481	0,0	2 239	0,1	126	0,0	84	0,1
Tous secteurs confondus		854	100	167 400 042	100	3 359 006	100	485 866	100	133 389	100

Nota : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source : INFPC

En 2009, l'investissement direct en formation, calculé à partir des 854 demandes de cofinancement (1 032 entreprises), s'élève à 167 millions d'euros. Les entreprises consacrent près de 3,4 millions d'heures à la formation de leurs salariés, réparties entre 486 000 participants (un même salarié peut suivre plusieurs formations et être comptabilisé à chaque fois en tant que participant).

Encadré 2

Secteurs d'activité sous-représentés dans la population de référence

Dans la suite de l'analyse, les résultats qui concernent les secteurs «Activités immobilières», «Enseignement» et «Hébergement et restauration» doivent être interprétés avec précaution. En effet, le nombre d'entreprises issues de ces secteurs d'activité est trop faible (moins de 15 dans chaque secteur) pour autoriser des conclusions sur le comportement en matière de formation de l'ensemble des entreprises appartenant à ces secteurs.

⁶ L'investissement global est caractérisé par trois variables : l'investissement direct en formation (voir 6.2.1.), le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

⁷ voir 6.1.2.

Évolution 2008-2009

Pour la première fois depuis l'entrée en application de la loi sur le cofinancement et malgré une hausse du nombre de demandes, les variables qui résument l'investissement global en formation sont à la baisse, à l'exception du nombre de participants (+ 3 %). L'investissement direct en formation chute de 16 % et le nombre d'heures de formation de 15 %.

L'investissement direct moyen par salarié, tous secteurs confondus, passe de 1 587 euros en 2008 à 1 255 euros en 2009. Rappelons qu'il s'élevait à 1 620 euros en 2007. Le resserrement des budgets alloués à la FPC par les entreprises est la conséquence manifeste de la crise économique subie de plein fouet en 2009.

2.1.2. Selon la taille

Tableau 4

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon la taille des entreprises – 2009

Nombre de salariés	Entreprises/groupes d'entreprises		Investissement direct en formation		Heures de formation		Participants		Salariés	
	Nombre	Total (%)	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	Total (%)	Nombre	Total (%)
1 à 9	149	17,4	1 445 863	0,9	39 805	1,2	2 636	0,5	725	0,5
10 à 19	97	11,4	2 068 811	1,2	51 303	1,5	4 669	1,0	1 347	1,0
20 à 49	190	22,2	8 046 104	4,8	210 233	6,3	16 999	3,5	6 230	4,7
50 à 99	153	17,9	15 042 631	9,0	339 997	10,1	28 478	5,9	10 979	8,2
100 à 249	135	15,8	23 280 093	13,9	491 236	14,6	61 038	12,6	21 633	16,2
250 à 999	108	12,6	53 745 351	32,1	1 104 969	32,9	164 932	33,9	49 388	37,0
1 000 et plus	22	2,6	63 771 189	38,1	1 121 463	33,4	207 114	42,6	43 087	32,3
Total	854	100	167 400 042	100	3 359 006	100	485 866	100	133 389	100

Nota : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source : INFPC

L'investissement global en formation est proportionnel à la taille des entreprises qui sollicitent l'aide de l'État.

Quasiment dans les mêmes proportions qu'en 2008, les entreprises de 100 salariés et plus concentrent 84 % de l'investissement direct en formation, 81 % du nombre d'heures de formation et 89 % des participants. Ces entreprises représentent 86 % de l'effectif salarié des entreprises de la population de référence.

Évolution 2008-2009

Le nombre d'entreprises progresse dans toutes les classes de taille, avec une augmentation plus marquée pour celles de 1 à 9 salariés (+ 59 %). La part relative des entreprises de cette classe de taille, au sein de la population de référence, croît de façon notable (17,4 % contre 12,7 % en 2008). Celle des entreprises de 20 à 49 salariés est stable (22,2 % contre 21,6 %) tandis que les parts des autres classes de taille sont en recul par rapport à 2008.

Toutes les variables qui résument l'investissement global en formation sont en augmentation pour les entreprises de 1 à 9 salariés : montant investis (+ 13 %), nombre d'heures de formation (+ 37 %) et nombre de participants (+ 47 %). C'est la seule classe de taille qui enregistre une croissance de l'investissement direct en formation.

2.2. Taux de participation financière à la formation

2.2.1. Selon le secteur d'activité

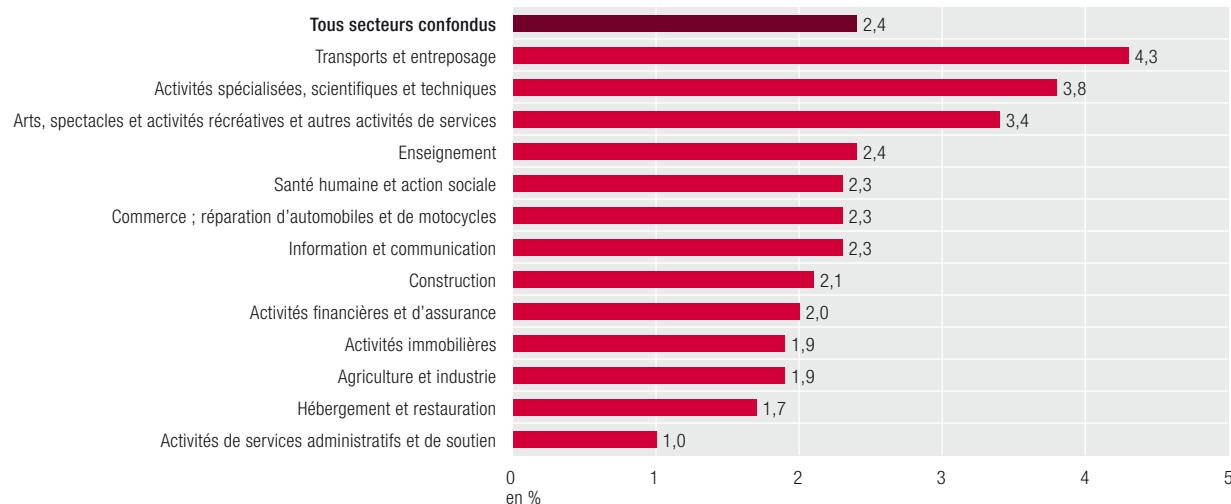
Encadré 3

Taux de participation financière à la formation

Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute.

Graphique 3

Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009



Source : INFPC

Les entreprises de la population de référence investissent, en moyenne, 2,4 % de la masse salariale en formation (montant total libéré par ces entreprises pour la rémunération annuelle brute de leur personnel).

Le taux de participation financière à la formation diffère largement d'un secteur à l'autre : de 4,3 % pour le secteur «Transports et entreposage» à 1 % pour le secteur «Activité de services administratifs et de soutien». Si l'on considère les entreprises une à une, ce ratio varie fortement, mais une entreprise sur deux investit plus de 2,4 % (médiane) de sa masse salariale en formation.

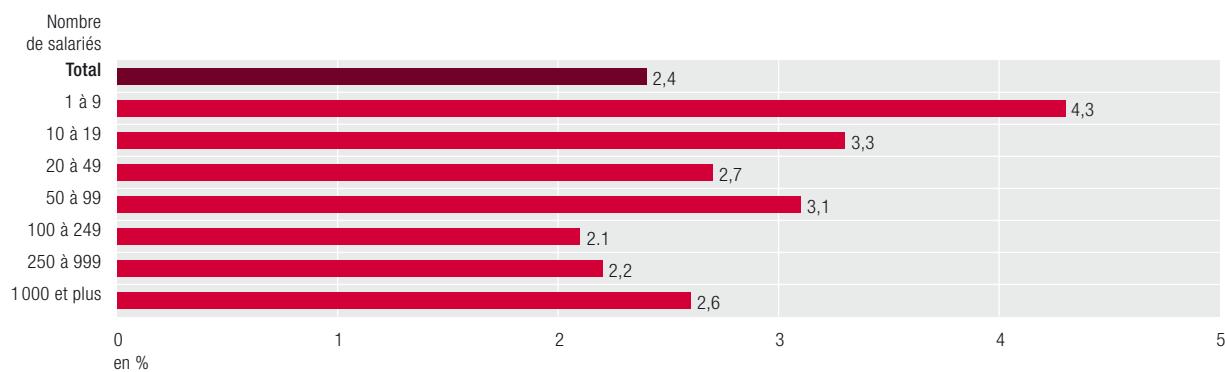
Évolution 2008-2009

Le taux de participation financière à la formation poursuit sa baisse entamée en 2008. Il perd 0,6 point, en moyenne, par rapport à 2008. Cela est vérifié dans tous les secteurs d'activité⁸.

⁸ Hormis le secteur «Hébergement et restauration» pour lequel le taux de participation financière à la formation augmente de 0,3 point. Dans ce secteur, une entreprise, qui a un poids non négligeable, double son investissement entre 2008 et 2009 et de nouvelles entreprises qui ont des taux de participation financière à la formation élevés se sont ajoutées à la population de référence.

2.2.2. Selon la taille

Graphique 4
Taux de participation financière à la formation selon la taille des entreprises – 2009



Source : INFPC

Les entreprises de 100 salariés et plus concentrent les investissements directs en formation et les effectifs salariés les plus importants. De ce fait, la valeur du taux de participation financière à la formation de l'ensemble des entreprises (2,4 %) est fortement influencée par ces entreprises.

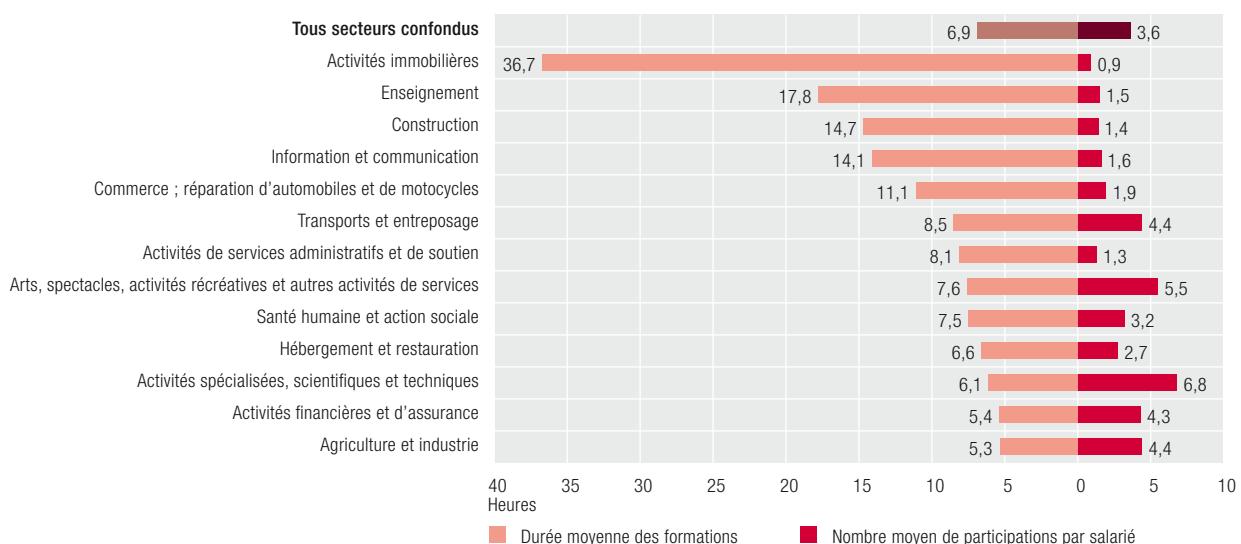
Évolution 2008-2009

Le recul du taux de participation financière à la formation est effectif dans toutes les classes de taille.

2.3. Durée moyenne des formations⁹ et nombre de participations par salarié

2.3.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 5
Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2009



Lecture : dans le secteur «Activités immobilières», les formations durent, en moyenne, 36,7 heures et les salariés participent, en moyenne, à 0,9 formation.

Source : INFPC

⁹ voir 6.2.6.

En 2009, chaque salarié suit, en moyenne, 3,6 formations, valeur stable par rapport à 2008 (3,7).

Une formation dure, en moyenne, 6,9 heures, ce qui représente une heure et vingt minutes de moins qu'en 2008. D'un secteur d'activité à l'autre, la durée des formations varie considérablement : d'un peu plus d'une demi-journée dans les secteurs «Agriculture et industrie» et «Activités financières et d'assurance» à 4,5 jours dans le secteur «Activités immobilières»¹⁰.

On observe également de fortes variations entre les entreprises de la population de référence. Cependant, dans la moitié des entreprises, les participants suivent des formations d'une durée moyenne légèrement inférieure à un jour et demi (11,5 heures). La valeur de cette médiane baisse par rapport à 2008.

La répartition du nombre de participations moyen par salarié est également très étendue. Dans la moitié des entreprises, les salariés suivent au moins deux formations, autant qu'en 2008.

Dans les secteurs où le nombre de participations est élevé, les formations sont de courtes durées et inversement.

Évolution 2008-2009

Le nombre moyen de participations par salarié est stable dans tous les secteurs, à l'exception des secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», où il baisse (- 0,6 formation), et «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services», où les participants suivent 2 formations de plus qu'en 2008.

La durée moyenne des formations diminue dans la majorité des secteurs d'activité.

**Tableau 5
Espérance de formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009**

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Espérance de formation	
		en heures	en jours
	Tous secteurs confondus	25,2	3,1
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	42,3	5,3
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	42,0	5,2
H	Transports et entreposage	37,4	4,7
L	Activités immobilières	33,6	4,2
P	Enseignement	26,7	3,3
Q	Santé humaine et action sociale	24,0	3,0
K	Activités financières et d'assurance	23,4	2,9
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	23,2	2,9
J	Information et communication	23,0	2,9
G	Commerce : réparation d'automobiles et de motocycles	20,9	2,6
F	Construction	20,8	2,6
I	Hébergement et restauration	17,9	2,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	10,5	1,3

Source : INFPC

Encadré 4

Espérance de formation

Nombre d'heures de formation qu'un salarié peut espérer suivre pendant une année.
Nombre d'heures de formation divisé par nombre total de salariés.

¹⁰ Cette valeur pour le secteur «Activités immobilières» s'explique par une durée importante des formations en «Adaptation au poste de travail» et en «Langues» pour lesquelles il y a peu de participants (Encadré 2). Il est certain que les salariés de ce secteur d'activité ne participent pas tous à une formation (nombre moyen de participations par salarié inférieur à 1).

En 2009, l'espérance de formation pour un salarié est de 3 jours de formation, un jour moins qu'en 2008. Elle varie selon les secteurs d'activité : de 1,3 jour dans le secteur «Activités de services administratifs et de soutien» à 5,3 jours dans le secteur «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services».

Si l'on considère les entreprises une à une, les salariés de la moitié d'entre elles peuvent espérer suivre 3 jours (23,5 heures) de formation (médiane), un peu moins qu'en 2008 (3,5 jours).

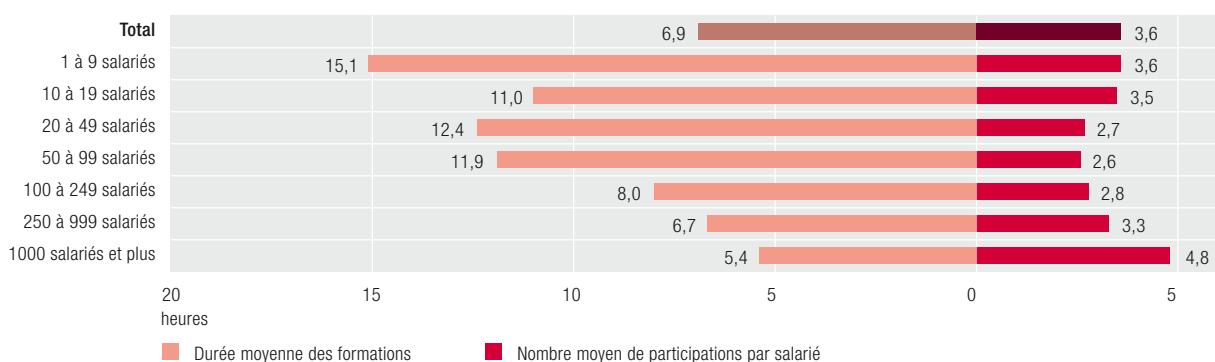
Évolution 2008-2009

L'espérance de formation diminue dans la majorité des secteurs d'activité, notamment dans les secteurs «Agriculture et Industrie», où elle baisse de 1,3 jour.

2.3.2. Selon la taille

Graphique 6

Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2009



Source : INFPC

Le nombre moyen de participations semble être proportionnel à la taille de l'entreprise, en dehors des entreprises de 1 à 19 salariés.

Deux entreprises biaisen les résultats au sein de la classe de taille 10 à 19 salariés. En 2009, elles ont formé, à elles seules, un nombre de participants qui représente 21 % de l'ensemble des participants de cette classe. Si l'on exclut ces deux entreprises, le nombre de participations par salarié s'élève à 2,8.

La durée moyenne des formations décroît à mesure que la classe de taille augmente.

Les durées moyennes des formations sont nettement plus élevées dans les entreprises de moins de 100 salariés, en particulier celles de 1 à 9 salariés. Les entreprises de moins de 100 salariés sollicitent largement les formations du domaine «Adaptation au poste de travail», qui sont plus longues et concernent un faible nombre de participants.

Évolution 2008-2009

Quelle que soit la classe de taille, la durée des formations diminue par rapport à 2008, poursuivant la tendance observée entre 2007 et 2008.

Le nombre moyen de participations par salarié est stable pour toutes les classes de taille, en dehors des entreprises de 10 à 19 salariés. Cela s'explique également par le comportement des deux entreprises évoquées précédemment.

Tableau 6
Espérance de formation selon la taille des entreprises – 2009

Nombre de salariés	Espérance de formation	
	en heures	en jours
1 à 9	54,9	6,9
10 à 19	38,1	4,8
20 à 49	33,7	4,2
50 à 99	31,0	3,9
100 à 249	22,7	2,8
250 à 999	22,4	2,8
1000 et plus	26,0	3,3
Total	25,2	3,1

Source : INFPC

Évolution 2008-2009

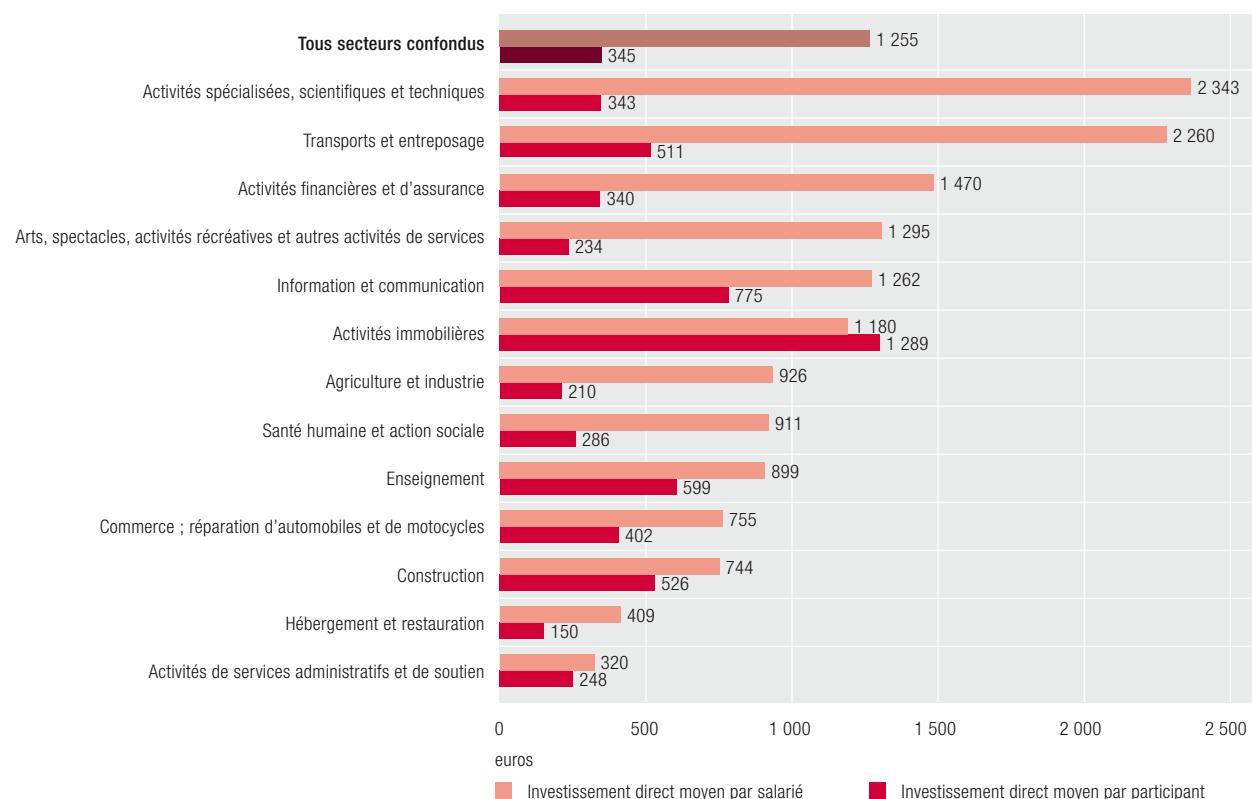
Comparativement à 2008, l'espérance de formation diminue pour toutes les classes de taille. Dans chacune d'elles, les salariés suivent entre une demi-journée et une journée et demie de formation de moins.

2.4. Investissement direct moyen par participant

2.4.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 7

Investissement direct moyen par participant et par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2009



Source : INFPC

Les entreprises de la population de référence investissent, en moyenne, 345 euros par participant à une formation et 1 255 euros par salarié.

Les entreprises du secteur «Activités immobilières» investissent le plus par participant. Néanmoins, les salariés de ce secteur sont ceux qui suivent le moins de formations (0,9 participation par salarié)¹¹.

Les secteurs «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» et «Transports et entreposage» affichent les investissements directs moyens par salarié les plus élevés. Ces deux secteurs sont parmi ceux dans lesquels le nombre moyen d'heures de formation suivies par salarié (Tableau 5) et le coût moyen d'une heure de formation (Tableau 9) sont les plus élevés.

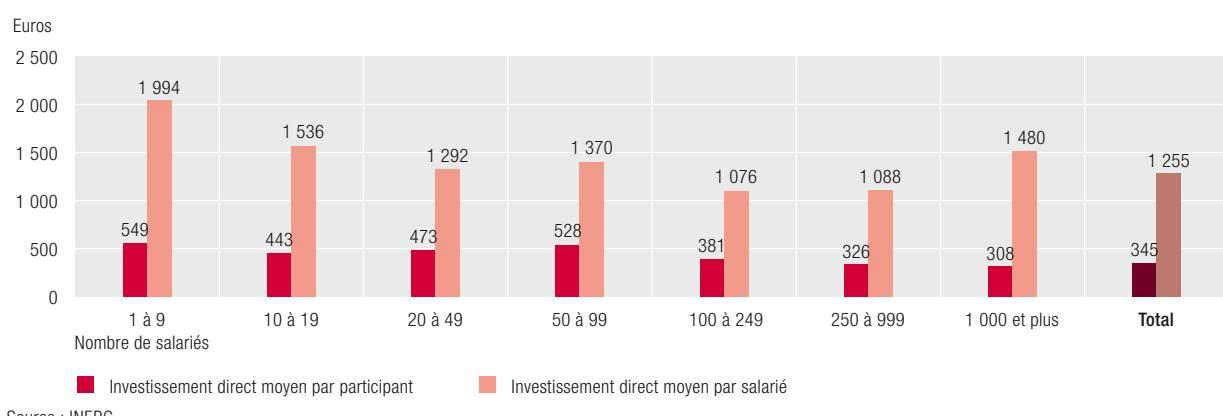
Malgré un comportement très hétérogène des entreprises, une sur deux investit, en moyenne, plus de 523 euros par participant et plus de 1 083 euros par salarié.

Évolution 2008-2009

Par rapport à 2008, l'investissement direct moyen par participant et l'investissement direct moyen par salarié diminuent respectivement de 19 % et 21 % (soit – 79 euros et – 332 euros). Ils baissent dans la quasi-totalité des secteurs d'activité¹².

2.4.2. Selon la taille

Graphique 8
Investissement direct moyen par participant et par salarié selon la taille des entreprises – 2009



L'investissement direct moyen par participant diminue lorsque la taille des entreprises augmente. Les entreprises de 250 salariés et plus affichent un investissement direct moyen par participant inférieur à la moyenne.

Les valeurs des investissements moyens par participant des entreprises de 1 à 9 salariés s'expliquent principalement par un investissement en formation élevé dans le domaine «Adaptation au poste de travail» (formation de longue durée pour peu de participants).

Les entreprises de 100 à 999 salariés présentent un investissement direct moyen par salarié inférieur à la moyenne (1 255 euros).

Les entreprises qui présentent les différences les plus importantes entre l'investissement direct moyen par salarié et l'investissement direct moyen par participant sont celles dans lesquelles les salariés participent à un plus grand nombre de formations (entreprises de moins de 20 salariés et de 1 000 salariés et plus).

Évolution 2008-2009

L'investissement direct moyen par participant et l'investissement direct moyen par salarié baissent dans toutes les classes de taille.

¹¹ Les entreprises de ce secteur présentent un investissement en formation élevé dans les domaines «Adaptation au poste de travail» (formations de longue durée pour peu de participants) et «Management et GRH» (coût des formations élevé et peu de participants).

¹² Hormis dans le secteur «Hébergement et restauration», où une entreprise, ayant un poids non négligeable, double son investissement en formation, mais diminue le nombre de participants, et où de nouvelles entreprises présentant des investissements par participant importants se sont ajoutées à la population de référence.

3. Investissement global selon le domaine de formation

3.1. Investissement global¹³

Tableau 7

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le domaine de formation – 2009

Domaine de formation	Investissement en formation ¹⁴		Heures de formation		Nombre de participants	
	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	Total (%)
Technique/Métiers	65 031 566	39,2	1 189 313	35,4	199 624	41,1
Adaptation au poste de travail	30 434 935	18,4	865 439	25,8	37 031	7,6
Management/GRH	20 449 105	12,3	299 133	8,9	42 109	8,7
Finance, comptabilité et droit	14 683 413	8,9	257 829	7,7	48 691	10,0
Informatique/Bureautique	14 461 168	8,7	282 728	8,4	38 966	8,0
Qualité, ISO et sécurité	11 088 448	6,7	280 206	8,3	103 653	21,3
Langues	9 570 950	5,8	184 358	5,5	15 792	3,3
Tous domaines confondus	165 719 584	100	3 359 006	100	485 866	100

Source : INFPC

Le domaine «Technique/Métiers» présente la plus grande part de l'investissement (39 %), du nombre d'heures de formation (35 %) et du nombre de participants (41 %).

«Adaptation au poste de travail» est le deuxième domaine dans lequel les entreprises investissent le plus financièrement et en nombre d'heures de formation. Même si le nombre de participants ne représente que 7,6 % de l'ensemble des participants et que le coût moyen d'une heure de formation dans ce domaine est le plus bas (35 euros), la durée des formations justifie un investissement élevé.

Ce constat est vérifié dans la majorité des secteurs d'activité (Annexe 1).

Encadré 5

Technique/Métiers

Les formations de ce domaine regroupent les formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines.

Adaptation au poste de travail

Ce domaine regroupe les formations «nouvelles embauches», les formations «adaptation au poste de travail» et les formations «mutations internes».

Les formations du domaine «Qualité, ISO et sécurité» occupent la 2^e place en nombre de participants, même si les investissements financier et horaire dans ce domaine sont parmi les plus faibles. Le caractère obligatoire de ces formations, dans certains métiers ou secteurs d'activité, ainsi que leur courte durée expliquent ces résultats.

Dans la majorité des secteurs d'activité, le plus grand nombre de participants se trouve dans les formations du domaine «Technique/Métiers» (Annexe 1).

¹³ L'investissement global est caractérisé par trois indicateurs : l'investissement direct en formation (voir 6.2.1.), le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

¹⁴ voir 6.2.1.

Évolution 2008-2009

La baisse de 17 % de l'investissement en formation est répartie dans l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine «Qualité, ISO et sécurité». L'investissement dans ce domaine est même en légère augmentation (6 %). De par leur caractère obligatoire les formations de ce domaine ont été préservées. Avec le domaine «Informatique/Bureautique», ce sont les seuls domaines de formation dans lesquels les entreprises consacrent plus d'heures de formation qu'en 2008.

De même, l'augmentation totale du nombre de participants est distribuée sur tous les domaines de formation, à l'exception du domaine «Management/GRH». C'est celui qui perd le plus d'importance par rapport à 2008 tant en termes d'investissement (- 33 %), d'heures de formation (- 28 %) que de nombre de participants (- 25 %). Il s'agit du domaine qui possède le coût moyen d'une heure de formation le plus élevé.

Les entreprises réduisent leur budget formation en limitant l'investissement en formation dans les domaines les plus coûteux.

3.2. Durée moyenne des formations selon le domaine de formation et selon le secteur d'activité

Tableau 8

Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Domaine de formation							
		Langues	Informa-tique/ Bureautique	Technique/ Métiers	Finance, compta. et droit	Manage-ment/ GRH	Qualité, ISO et sécurité	Adaptation au poste de travail	Tous domaines confondus
heures									
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	12,3	5,3	5,7	3,4	6,9	2,2	17,0	5,3
F	Construction	42,2	8,1	12,6	11,3	7,5	5,6	47,8	14,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	20,4	19,9	7,6	4,6	9,8	2,9	41,3	11,1
H	Transports et entreposage	18,0	9,3	6,9	4,8	4,7	3,0	27,2	8,5
I	Hébergement et restauration	30,4	10,8	2,7	8,6	6,7	1,9	44,5	6,6
J	Information et communication	24,8	12,5	12,6	6,8	12,6	6,1	47,1	14,1
K	Activités financières et d'assurance	10,8	6,0	4,1	4,3	7,5	2,2	17,8	5,4
L	Activités immobilières	79,6	20,7	7,2	16,0	31,8	8,0	178,4	36,7
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,1	4,4	5,8	7,2	5,0	3,0	10,9	6,1
N	Activités de services administratifs et de soutien	14,6	5,5	4,9	7,1	5,1	4,5	22,3	8,1
P	Enseignement	25,0	103,6	9,8	8,7	9,8	6,3	9,4	17,8
Q	Santé humaine et action sociale	8,5	5,6	7,1	3,8	7,6	3,1	40,5	7,5
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	34,3	6,6	6,4	8,2	10,0	1,9	56,4	7,6
Tous secteurs confondus		11,7	7,3	6,0	5,3	7,1	2,7	23,4	6,9

Source : INFPC

En 2009, tous secteurs confondus, les formations du domaine «Adaptation au poste de travail» durent, en moyenne, 3 jours.

Viennent ensuite les formations du domaine «Langues», avec 1,5 jour. En ce qui concerne les autres domaines, elles durent une journée ou moins.

Lorsque le secteur d'activité est pris en compte, on observe, pour certains domaines, de grandes disparités entre les durées moyennes des formations.

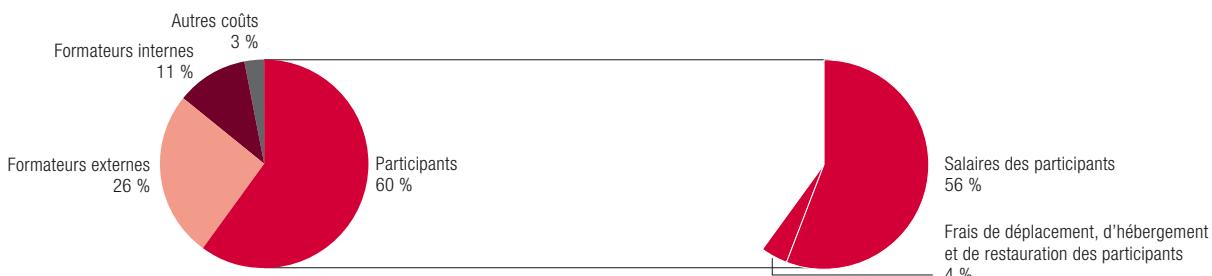
Évolution 2008-2009

Quel que soit le secteur d'activité, la durée des formations est réduite dans tous les domaines de formation. En particulier dans le domaine «Adaptation au poste de travail», où les formations durent, en moyenne, 2 jours de moins qu'en 2008. Cette baisse s'explique en partie par la réduction de la durée maximale éligible des formations appartenant à ce domaine.

4. Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation

4.1. Composantes de l'investissement direct en formation¹⁵

Graphique 9
Décomposition de l'investissement direct en formation – 2009



Source : INFPC

Les coûts liés aux participants s'élèvent à 60 % de l'investissement direct en formation. Il s'agit principalement de leurs salaires (56 %).

Les coûts générés par les formateurs internes (salariés de l'entreprise) représentent 11 %. Ils sont composés en quasi-totalité des salaires des formateurs (98 %).

Les coûts directement liés à la rémunération du personnel impliqué dans les formations (salaires des participants et salaires des formateurs internes) constituent 66 % de l'investissement direct en formation.

Les coûts liés aux formateurs externes (offreurs de formation) se montent à 26 %. Ils incluent les cotisations à des offreurs de formation, qui représentent environ 1 % du coût total des formations, tous secteurs confondus.

L'importance des cotisations varie fortement entre les secteurs d'activité selon qu'elles sont obligatoires ou non (Annexe 2). Elles sont inexistantes dans certains secteurs et atteignent 10 % dans le secteur «Construction». Dans ce secteur, les cotisations auprès de l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB) sont obligatoires, mais elles exonèrent les entreprises des frais de formateurs externes de cet offreur. Cela explique que dans le secteur «Construction» les frais de formateurs externes ne comptent que pour 17 % de l'investissement direct en formation.

Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les coûts liés aux participants sont les plus importants et se situent entre 55 % et 73 % de l'investissement direct en formation. De même, les coûts des formateurs internes et des formateurs externes sont marqués par d'importantes disparités (Annexe 2).

Ces différences s'expliquent essentiellement par les domaines de formation privilégiés par les entreprises selon qu'ils nécessitent de faire appel à la formation interne ou à la formation externe (voir 4.2.). Le poids des coûts dus aux formateurs internes varie de 4 % pour le secteur «Activités financières et d'assurance» à 19,5 % pour le secteur «Transports et entreposage». Le montant des factures des offreurs de formation constitue 15 % de l'investissement direct en formation pour le secteur «Santé humaine et action sociale» et 36 % pour le secteur «Activités financières et d'assurance».

¹⁵ voir 6.2.1.

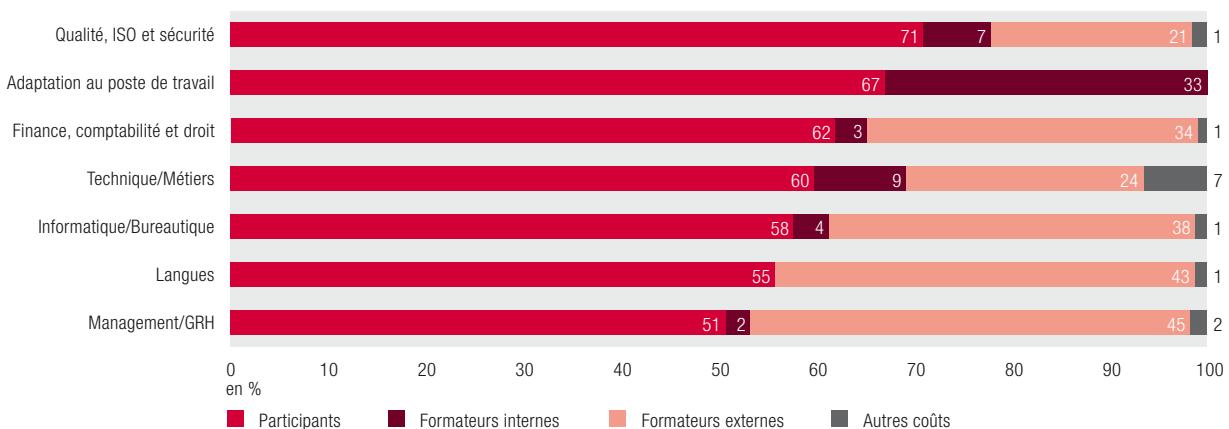
Évolution 2008-2009

À l'exception du poste «Autres coûts de formation», les entreprises réduisent tous les coûts qui composent l'investissement direct en formation : coûts liés aux formateurs internes (- 27 %), coûts liés aux formateurs externes (- 19 %) et coûts liés aux participants (- 14 %).

Les parts des coûts induits par les formateurs internes et les formateurs externes baissent respectivement de 2 points et de 1 point au profit des coûts liés aux participants et des autres coûts de formation.

4.2. Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation

Graphique 10
Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2009



Lecture : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source : INFPC

Quel que soit le domaine de formation, les coûts liés aux participants représentent plus de la moitié de l'investissement en formation (de 51 % à 71 %).

On note néanmoins trois tendances dans la répartition des frais :

- Les formations du domaine «Adaptation au poste de travail» ont un coût exclusivement lié aux salaires. Il s'agit de formations internes dispensées par des salariés expérimentés (formateurs internes) à de nouveaux salariés ou à des salariés mutés ou promus à un nouveau poste (participants).
- Dans les domaines «Qualité, ISO et sécurité» (21 %) et «Technique/Métiers» (24 %), le poids du coût des formateurs externes est plus faible que dans les autres domaines.
- Dans les autres domaines, qui font davantage appel à des offreurs de formation («Finance, comptabilité et droit», «Informatique/Bureautique», «Langues» et «Management/GRH»), le coût des formateurs externes varie entre un tiers et la moitié du coût de la formation.

Évolution 2008-2009

La part des coûts des formateurs internes est stable ou diminue. Elle recule notamment dans les domaines «Finance, comptabilité et droit» (- 4 points) et «Technique/Métiers» (- 3 points).

Hormis dans le domaine «Finance, comptabilité et droit», l'importance des coûts des formateurs externes diminue.

L'analyse par domaine de formation confirme le coup de frein des entreprises au niveau de l'investissement en formation.

4.3. Coût moyen d'une heure de formation¹⁶ selon le secteur d'activité et selon le domaine de formation

Tableau 9

Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Domaine de formation							
		Langues	Informa-tique/Bureautique	Technique/Métiers	Finance, compta. et droit	Manage-ment/GRH	Qualité, ISO et sécurité	Adaptation au poste de travail	Tous domaines confondus
euros									
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	55	48	43	53	61	38	32	40
F	Construction	27	43	35	47	52	26	28	32
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	39	29	45	44	50	25	27	36
H	Transports et entreposage	41	52	85	40	61	42	44	60
I	Hébergement et restauration	26	34	26	50	36	24	18	23
J	Information et communication	51	54	59	58	77	56	36	55
K	Activités financières et d'assurance	59	67	57	66	80	53	47	62
L	Activités immobilières	28	31	63	92	102	38	22	35
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47	52	61	50	72	60	38	56
N	Activités de services administratifs et de soutien	25	44	28	39	48	35	26	30
P	Enseignement	34	20	62	36	51	97	35	33
Q	Santé humaine et action sociale	29	41	35	55	54	38	37	38
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	70	36	26	47	38	36	24	31
Tous secteurs confondus		52	51	55	57	68	40	35	49

Source : INFPIC

Selon le secteur d'activité, le coût moyen d'une heure de formation, tous domaines confondus, varie fortement : de 23 euros pour les entreprises du secteur «Hébergement et restauration» à 62 euros pour les entreprises du secteur «Activités financières et d'assurance».

Les différences entre les coûts moyens d'une heure de formation sont probablement la conséquence :

- de la répartition des profils des participants (statuts et niveaux de qualification différents) qui influencent les salaires,
- du poids des formations internes et des formations externes,
- du prix d'achat des formations externes, plus ou moins élevé.

Évolution 2008-2009

En 2009, le coût moyen d'une heure de formation est à la baisse ou demeure stable dans tous les secteurs d'activité.

¹⁶ voir 6.2.8.

Par domaine de formation, on distingue trois tendances au niveau du coût moyen d'une heure de formation.

- Les formations des domaines «Adaptation au poste de travail» et «Qualité, ISO et Sécurité» ont des coûts horaires moyens inférieurs à 40 euros. Ces faibles coûts sont dus à la prédominance des formations internes. Le profil des participants aux formations du domaine «Qualité, ISO et Sécurité» peut également avoir une influence sur ce coût horaire. En effet, ce domaine est celui qui présente le taux de participation de salariés non qualifiés le plus élevé.
- Ce sont plutôt des salariés qualifiés qui suivent des formations en «Finance, comptabilité et droit» (57 euros par heure de formation) et des personnels d'encadrement qui suivent des formations en «Management/GRH» (68 euros). Les formations externes dans ces domaines semblent également avoir un coût plus élevé que dans les autres domaines.
- Les trois autres domaines de formation («Technique/Métiers», «Langues» et «Informatique/Bureautique») se caractérisent par des coûts horaires moyens plus homogènes qui se situent entre 51 euros et 55 euros.

Le coût moyen d'une heure de formation pour un même domaine diffère selon le secteur d'activité. Dans le domaine «Technique/Métiers», il varie de 85 euros dans le secteur «Transports et entreposage» à 26 euros dans le secteur «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services». Les formations relatives à des métiers spécifiques du secteur «Transports et entreposage» nécessitent souvent la mise en œuvre d'outils pédagogiques coûteux (par exemple simulateurs de conduite ou de pilotage) qui grève les coûts horaires des formations des domaines «Technique/Métiers» et «Adaptation au poste de travail».

Évolution 2008-2009

Tous secteurs confondus, le coût moyen d'une heure de formation est en recul dans chaque domaine de formation, hormis «Technique/Métiers» et «Qualité, ISO et sécurité». Ces deux domaines sont généralement stables, car ils constituent des piliers incontournables des plans de formation des entreprises, directement liés à la performance au poste de travail. Les réductions budgétaires concernent le plus souvent les autres domaines de formation.

5. Participation aux formations¹⁷

5.1. Selon le sexe

Graphique 11

Comparaison de la répartition des participants à la répartition des salariés selon le sexe – 2009



Source : INFPC

En 2009, les hommes suivent plus de formations que les femmes (respectivement 3,8 et 3,4 formations). Le nombre de formations suivies par les hommes est supérieur au nombre moyen de formations suivies par l'ensemble des salariés (3,6). La part des hommes parmi les participants (67 %) est donc légèrement supérieure à leur part dans l'effectif salarié de la population de référence.

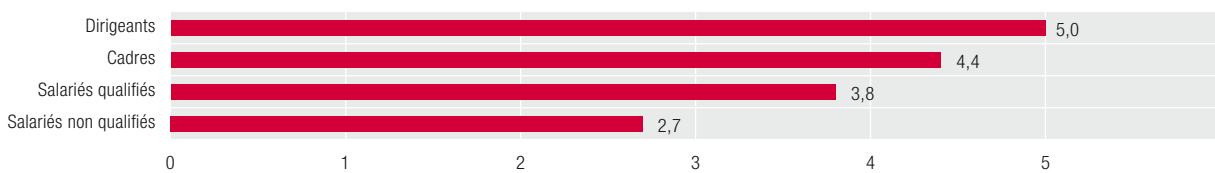
Évolution 2008-2009

La différence entre le nombre de formations suivies par les hommes et le nombre de formations suivies par les femmes (0,4 formation) se maintient entre 2008 et 2009. Mais, la part des femmes parmi les participants aux formations augmente de 1 point.

5.2. Selon le statut professionnel

Graphique 12

Nombre moyen de participations selon le statut professionnel – 2009



Source : INFPC

En 2009, les dirigeants et les cadres suivent plus de formations (respectivement 5 formations et 4,4 formations) que les salariés qualifiés (3,8 formations) et les salariés non qualifiés (2,7 formations).

Ceci confirme une tendance mise en évidence par d'autres études, selon laquelle la formation professionnelle continue va d'abord aux plus diplômés.

Évolution 2008-2009

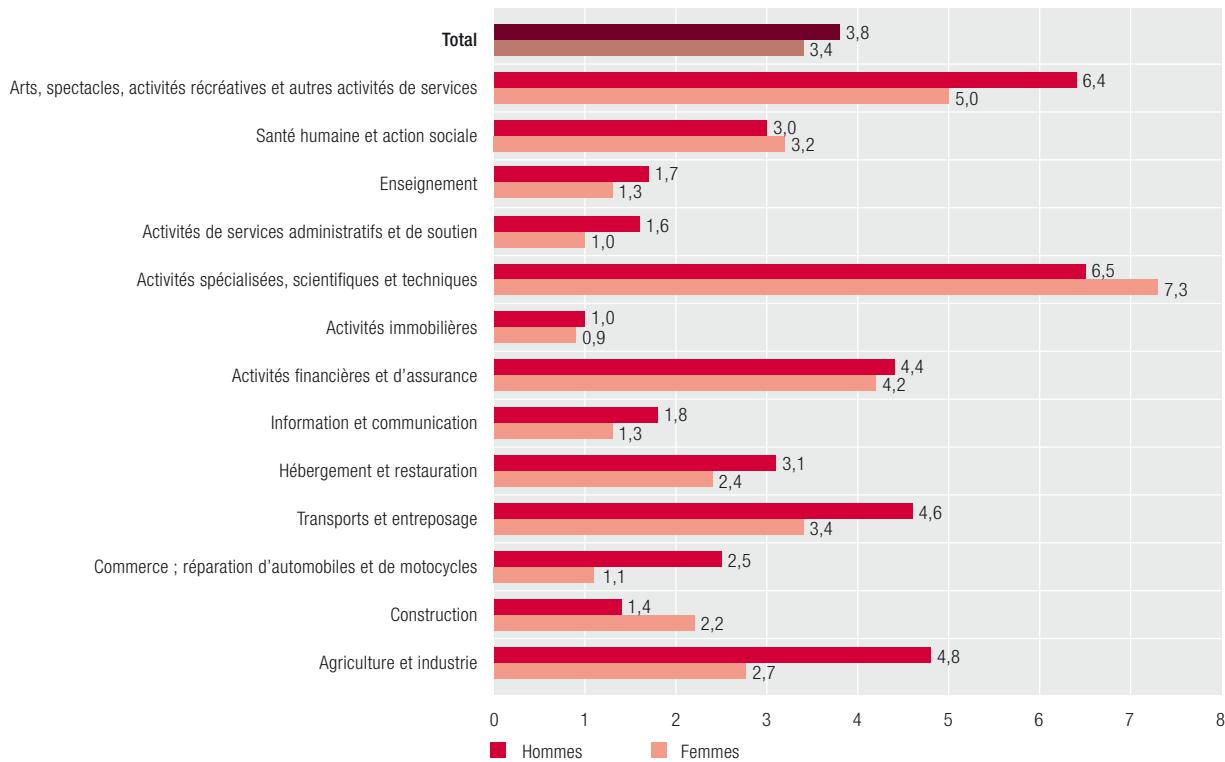
Cette tendance est plus marquée en 2009 qu'en 2008. En effet, les dirigeants (+ 0,6) et les cadres (+ 0,1) suivent plus de formations en 2009 qu'en 2008 tandis que les salariés qualifiés (- 0,1) et les non qualifiés (- 0,2) en suivent moins.

¹⁷ Ce chapitre ne permet pas d'analyser les profils des personnes les plus formées en termes de durée, ni les domaines de formation dans lesquels elles se forment. Il traite uniquement de la participation aux formations.

5.3. Selon le secteur d'activité

Graphique 13

Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe et le secteur d'activité – 2009



Source : INFPSC

En 2009, dans la majorité des secteurs d'activité, les hommes participent, en moyenne, à un plus grand nombre de formations que les femmes, surtout dans les secteurs «Agriculture et industrie», «Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services», «Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles» et «Transports et entreposage».

Le phénomène inverse se produit dans les secteurs «Construction», «Activités spécialisées, scientifiques et techniques», et «Santé humaine et action sociale».

Évolution 2008-2009

Par rapport à 2008, les nombres de formations suivies par les hommes et par les femmes sont stables.

6. Méthodes et définitions

6.1. Approche méthodologique

6.1.1. Population de référence

Formastat porte sur les entreprises ou groupes d'entreprises qui participent à la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la FPC. Cette législation vise les entreprises du secteur privé de l'économie luxembourgeoise sans distinction de l'activité professionnelle (Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail). La formulation «Législation FPC» est utilisée dans la publication.

Le périmètre d'analyse de Formastat 2011 est fixé par les données brutes extraites des demandes de cofinancement en matière de FPC pour l'exercice 2009. Le terme «population de référence» est adopté pour qualifier ces données.

6.1.2. Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme «entreprises», regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

6.1.3. Disponibilité des données

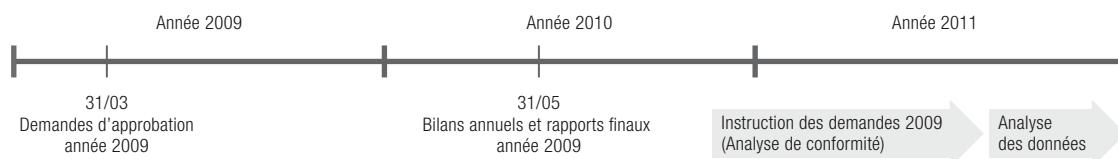
Les dépôts des demandes de cofinancement respectent un calendrier officiel.

- Les demandes doivent être introduites, au plus tard, cinq mois après le terme de l'exercice d'exploitation.
 - Elles sont ensuite traitées afin de vérifier leur conformité à la législation en vigueur. Les conclusions des analyses de conformité sont soumises à la commission consultative, qui statue sur l'éligibilité des demandes.

Date d'extraction des données : 25 juillet 2011.

Schéma 1

Délais d'introduction et d'instruction des demandes de cofinancement



Source : INFPC

6.1.4. Comparaison à la structure économique nationale

6.1.4.1. En nombre d'entreprises

Les données sur la structure économique nationale ont été fournies par le Statec.

La comparaison de la population de référence à la structure économique nationale, au sens de la classification du Statec, a nécessité de décomposer les groupes d'entreprises en unités. Le nombre total d'entreprises a ainsi été porté de 854 (Tableau 1) à 1 032 (Tableau 10).

Tableau 10

Répartition des entreprises selon la définition du Statec, ayant soumis une demande de cofinancement selon le secteur d'activité et la taille – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises selon la taille							
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 999 salariés	1000 et + salariés	Total
A	Agriculture	1	0	0	1	0	0	0	2
B	Industries extractives	0	0	1	0	0	0	0	1
C	Industrie manufacturière	5	5	23	17	18	19	3	90
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	1	1	1	1	1	0	5
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	0	0	2	2	1	0	6
F	Construction	9	18	37	31	18	13	0	126
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	32	24	46	22	17	8	1	150
H	Transports et entreposage	2	4	5	10	5	7	3	36
I	Hébergement et restauration	3	3	7	2	3	4	0	22
J	Information et communication	22	13	32	12	10	3	1	93
K	Activités financières et d'assurance	62	17	31	28	29	29	6	202
L	Activités immobilières	7	2	2	0	0	0	0	11
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	61	31	42	21	10	6	1	172
N	Activités de services administratifs et de soutien	18	5	7	4	5	5	2	46
P	Enseignement	4	3	1	0	0	0	0	8
Q	Santé humaine et action sociale	3	0	5	4	13	8	2	35
R	Arts, spectacles et activités récréatives	0	0	2	0	1	0	0	3
S	Autres activités de services	9	3	3	9	0	0	0	24
Tous secteurs confondus		239	129	245	164	132	104	19	1 032

Sources : Statec et INFPC

«Administration publique» (Section 0), «Activités des ménages» (Section T) et «Activités extraterritoriales» (Section U) ne sont pas couvertes par le cofinancement étatique.

Les données sur la démographie des entreprises pour l'année de référence 2009 sont utilisées comme base de comparaison.

Tableau 11

Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC¹⁸, selon le secteur d'activité¹⁹ et la taille – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises selon la taille							
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 999 salariés	1000 et + salariés	Total
A	Agriculture	:	:	:	:	:	:	:	:
B-E	Industrie	426	130	116	57	34	25	3	791
F	Construction	1 496	477	312	84	47	16	0	2 432
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 778	467	253	61	40	9	1	4 609
H	Transports et entreposage	585	120	124	60	29	13	3	934
I	Hébergement et restauration	1 884	249	85	8	7	5	0	2 238
J	Information et communication	666	101	88	26	14	4	1	900
K	Activités financières et d'assurance, hors 64.2 + 64.3	633	78	104	44	39	29	6	933
L	Activités immobilières	817	13	8	1	0	1	0	840
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 282	230	100	34	16	10	1	2 673
N	Activités de services administratifs et de soutien	634	68	58	33	23	15	6	837
O	Administration publique	:	:	:	:	:	:	:	:
P	Enseignement	114	19	5	3	1	1	0	143
Q	Santé humaine et action sociale	995	39	37	8	18	8	4	1 109
R	Arts, spectacles et activités récréatives	105	14	13	1	2	0	0	135
S	Autres activités de services	651	47	18	11	0	0	0	727
Total		15 066	2 052	1 321	431	270	136	25	19 301

Source : Statec - Démographie des entreprises 2009 – données provisoires

Certaines activités sont exclues du champ d'observation de la démographie des entreprises. Afin de pouvoir comparer les entreprises ayant remis une demande de cofinancement aux entreprises décrites dans la démographie, il faut exclure de la population de référence les entreprises dont les activités économiques ne sont pas couvertes par la démographie.

Les activités non couvertes sont les suivantes :

- Administration publique (NACELUX Rév. 2 Section O) ;
- Agriculture, sylviculture et pêche (NACELUX Rév. 2 section A) ;
- Activités des sociétés holding (NACELUX Rév. 2 64.2) ;
- Fonds de placement et entités financières similaires (NACELUX Rév. 2 64.3).

Du fait de l'exclusion des entreprises issues de ces secteurs d'activité, la comparaison à la structure économique nationale réalisée aux paragraphes 1.2.1. et 1.2.2. porte sur 1 007 entreprises (25 entreprises exclues parmi les 1 032).

¹⁸ Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

¹⁹ Les secteurs d'activité correspondent à la ventilation des entreprises selon la Nomenclature statistiques des activités économiques dans le Communauté européenne (NACE) – version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév.2) hors institutions sans but lucratif au service des ménages.

Au cours de l'analyse, les entreprises sont catégorisées selon leur taille : très petite, petite, moyenne et grande. Cette classification se base sur les définitions européennes :

Catégorie d'entreprise	Effectif
Grande	250 salariés et plus
Moyenne	de 50 à 249 salariés
Petite	de 10 à 49 salariés
Très petite	moins de 10 salariés

6.1.4.2. En nombre de salariés

Les données qui concernent le nombre de salariés des 1 032 entreprises de la population de référence sont comparées à l'emploi salarié privé national de référence défini dans le tableau 12.

Tableau 12
Population active au Luxembourg – 2009

Emploi total (en milliers)		330,9 (a)
Administration publique		38,5 (b)
Emploi salarié privé de référence		292,4 (a)-(b)

Sources : Statec et IGSS

6.1.5. Nomenclature statistique des activités économiques (NACELEX Rév. 2)

La nouvelle version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELEX Rév. 2) est utilisée à partir de l'année de référence 2008.

6.2. Définitions

6.2.1. Investissement direct en formation

Depuis l'exercice 2007, Formastat analyse l'investissement direct en formation, qui se compose des :

1. Coûts liés aux participants

- salaires des participants ;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation).

2. Coûts liés aux formateurs internes

- salaires des intervenants ;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation) ;
- coûts de préparation pédagogique des formations internes (dispensées par des salariés de l'entreprise).

3. Coûts liés aux formateurs externes

- factures établies par les offreurs de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs ;
- cotisations à des offreurs de formation [exemple : cotisations obligatoires à l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ou à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)].

4. Autres coûts

- coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple : location d'une salle de formation) ;
- coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

Cet indicateur est rapporté à d'autres indicateurs tels que la masse salariale, le nombre de salariés, le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

Les cotisations à des offreurs de formation sont exclues de l'investissement en formation dans le chapitre 3 et dans les paragraphes 4.2. et 4.3. du chapitre 4.

6.2.2. Types de formation éligibles

- **Formation interne**

formation dispensée par un formateur interne, salarié de l'entreprise, à ses collègues.

- **Formation externe**

formation dispensée par un formateur, consultant ou coach d'un offreur de formation agréé ou fournisseur-formateur.

- **Autoformation**

apprentissage électronique, formation à distance...

6.2.3. Masse salariale

Somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

6.2.4. Taux de participation financière à la formation

Investissement direct en formation divisé par masse salariale brute.

6.2.5. Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Informatique/Bureautique ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Technique/Métiers (formations qui se rapportent à l'activité principale des entreprises non reprises dans les autres domaines) ;
- Adaptation au poste de travail (regroupe les formations «nouvelles embauches», les formations «adaptation au poste de travail» et les formations «mutations internes»).

6.2.6. Durée moyenne d'une formation

Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

6.2.7. Espérance de formation

Nombre d'heures de formation divisé par nombre total de salariés. C'est le nombre d'heures de formation qu'un salarié peut espérer suivre pendant une année.

6.2.8. Coût moyen d'une heure de formation

Investissement direct en formation divisé par nombre total d'heures de formation.

Annexes

Annexe 1 : Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2009

Tableau 13

Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Technique/Métiers			Adaptation au poste de travail			Management/GRH		
		Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	29,3	27,3	25,2	28,7	35,4	10,9	10,2	6,7	5,1
F	Construction	31,5	29,1	34,1	39,7	44,8	13,8	7,5	4,6	9,2
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	40,9	32,8	48,1	22,1	29,9	8,1	13,5	9,7	11,0
H	Transports et entreposage	55,7	39,8	48,8	30,9	42,5	13,2	2,2	2,2	3,9
I	Hébergement et restauration	17,9	15,4	37,1	45,4	56,6	8,4	8,9	5,6	5,5
J	Information et communication	38,4	35,3	39,5	14,4	21,6	6,5	15,2	10,8	12,1
K	Activités financières et d'assurance	28,1	31,0	41,2	7,3	9,6	2,9	19,9	15,5	11,1
L	Activités immobilières	16,9	9,4	47,7	23,7	37,4	7,7	19,3	6,7	7,7
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	50,2	45,6	48,6	8,6	12,5	7,1	10,6	8,2	10,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	26,3	28,0	46,3	41,8	48,1	17,5	10,7	6,7	10,7
P	Enseignement	18,0	9,6	17,5	25,7	24,4	46,0	14,1	9,2	16,7
Q	Santé humaine et action sociale	47,1	50,4	53,7	22,3	23,0	4,3	12,2	8,5	8,4
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	48,2	55,8	66,9	10,4	13,0	1,8	23,4	18,7	14,2
Tous secteurs confondus		39,2	35,4	41,1	18,4	25,8	7,6	12,3	8,9	8,7

Invest. en formation : répartition de l'investissement direct en formation sans frais de cotisation à des offreurs de formation.

Heures : répartition du nombre total d'heures de formation.

Particip. : répartition du nombre total de participants aux formations.

Nota : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source : INRPC

Annexe 2 : Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2009

Tableau 14

Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2009

NACE Rév. 2	Secteur d'activité	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes
		Total	Salaires participants	Coûts annexes participants	
A, B, C, D et E	Agriculture et industrie	64,0	61,4	2,6	16,4
F	Construction	61,0	55,9	5,1	13,4
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	55,7	48,9	6,8	12,5
H	Transports et entreposage	55,5	52,9	2,5	19,5
I	Hébergement et restauration	62,8	57,3	5,5	18,3
J	Information et communication	59,6	54,4	5,2	7,4
K	Activités financières et d'assurance	59,2	55,5	3,7	4,2
L	Activités immobilières	56,1	55,3	0,8	9,8
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	59,4	52,0	7,4	9,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	60,0	57,1	2,9	18,6
P	Enseignement	57,7	55,4	2,2	11,5
Q	Santé humaine et action sociale	73,2	70,5	2,7	11,5
R et S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	59,1	53,5	5,7	7,8
Tous secteurs confondus		59,9	55,5	4,4	10,9

Nota : par le jeu des arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source : INRPC

Finance, comptabilité et droit			Informatique/Bureautique			Langues			Qualité, ISO et sécurité			Tous domaines confondus		
Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.
														%
1,3	1,0	1,5	5,7	4,8	4,7	4,5	3,2	1,4	20,4	21,7	51,2	100	100	100
1,3	0,9	1,1	8,2	6,2	11,3	2,7	3,2	1,1	9,2	11,2	29,4	100	100	100
2,3	1,9	4,6	15,0	18,4	10,3	3,3	3,0	1,7	3,0	4,2	16,3	100	100	100
1,5	2,2	3,9	2,8	3,2	2,9	0,4	0,6	0,3	6,5	9,5	27,0	100	100	100
2,3	1,0	0,8	9,7	6,6	4,0	2,4	2,1	0,5	13,5	12,6	43,8	100	100	100
2,3	2,2	4,5	15,4	15,5	17,4	7,5	8,0	4,6	6,8	6,7	15,4	100	100	100
16,6	15,5	19,6	13,7	12,8	11,6	11,8	12,6	6,3	2,6	3,0	7,3	100	100	100
3,5	1,3	3,1	7,0	7,8	13,8	28,9	36,7	16,9	0,7	0,7	3,1	100	100	100
18,4	20,5	17,4	4,6	4,9	6,9	4,5	5,3	4,0	3,1	2,9	5,9	100	100	100
2,4	1,8	2,1	7,4	5,1	7,5	2,0	2,4	1,4	9,3	7,9	14,5	100	100	100
1,3	1,2	2,4	31,2	50,9	8,7	2,3	2,2	1,6	7,4	2,5	7,1	100	100	100
0,9	0,6	1,2	6,6	6,1	8,2	1,7	2,3	2,0	9,2	9,2	22,2	100	100	100
4,1	2,6	2,5	7,0	5,9	6,9	4,7	2,1	0,5	2,2	1,8	7,3	100	100	100
8,9	7,7	10,0	8,7	8,4	8,0	5,8	5,5	3,3	6,7	8,3	21,3	100	100	100

Total	Coûts liés aux cotisations à des offreurs de formation	Coûts liés aux formateurs externes	Factures offreurs de formation ou fournisseurs/formateurs	Autres coûts de formation	Total
					%
19,5	0,1		19,4	0,1	100
25,4	10,1		15,3	0,2	100
30,9	0,1		30,8	0,9	100
16,6	0,0		16,6	8,3	100
18,1	0,0		18,1	0,8	100
32,7	0,5		32,3	0,3	100
35,6	1,1		34,5	0,9	100
33,6	0,0		33,6	0,5	100
23,3	0,5		22,8	8,1	100
20,8	2,3		18,5	0,6	100
22,3	1,7		20,6	8,5	100
15,0	0,3		14,7	0,4	100
32,6	0,0		32,6	0,4	100
26,0	1,0		25,0	3,2	100

**Annexe 3 : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne
– version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév. 2)**

A	Agriculture, sylviculture et pêche
	Culture et production animale, chasse et services annexes
	Sylviculture et exploitation forestière
	Pêche et aquaculture
B	Industries extractives
	Extraction de houille et de lignite
	Extraction d'hydrocarbures
	Extraction de minerais métalliques
	Autres industries extractives
	Services de soutien aux industries extractives
C	Industrie manufacturière
	Industries alimentaires
	Fabrication de boissons
	Fabrication de produits à base de tabac
	Fabrication de textiles
	Industrie de l'habillement
	Industrie du cuir et de la chaussure
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et spartrie
	Industrie du papier et du carton
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	Cokéfaction et raffinage
	Industrie chimique
	Industrie pharmaceutique
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	Métallurgie
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
	Fabrication de produits informatiques électroniques et optiques
	Fabrication d'équipements électriques
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	Industrie automobile
	Fabrication d'autres matériels de transport
	Fabrication de meubles
	Autres industries manufacturières
	Réparation et installation de machines et d'équipements
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
	Captage, traitement et distribution d'eau
	Collecte et traitement des eaux usées
	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
	Dépollution et autres services de gestion des déchets
F	Construction
	Construction de bâtiments
	Génie civil
	Travaux de construction spécialisés
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
H	Transports et entreposage
	Transports terrestres et transport par conduites
	Transports par eau
	Transports aériens
	Entreposage et services auxiliaires des transports
	Activités de poste et de courrier

I	Hébergement et restauration Hébergement Restauration
J	Information et communication Édition Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale Programmation et diffusion Télécommunications Programmation, conseil et autres activités informatiques Services d'information
K	Activités financières et d'assurance Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite Assurance Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
L	Activités immobilières
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités juridiques et comptables Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités d'architecture et d'ingénierie ; Activités de contrôle et analyses techniques Recherche développement scientifique Publicité et études de marché Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités vétérinaires
N	Activités de services administratifs et de soutien Activités de location et location-bail Activités liées à l'emploi Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes Enquêtes et sécurité Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
O	Administration publique Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale Activités pour la santé humaine Hébergement médico-social et social Action sociale sans hébergement
R	Arts, spectacles et activités récréatives Activités créatives, artistiques et de spectacle Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles Organisation de jeux de hasard et d'argent Activités sportives, récréatives et de loisirs
S	Autres activités de services Activités des organisations associatives Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques Autres services personnels
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
U	Activités extraterritoriales Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

Annexe 4 : Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1	Répartition des entreprises selon le secteur d'activité et la taille – 2009	8
Tableau 2	Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2009	10
Tableau 3	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	12
Tableau 4	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon la taille des entreprises – 2009	13
Tableau 5	Espérance de formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	16
Tableau 6	Espérance de formation selon la taille des entreprises – 2009	18
Tableau 7	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le domaine de formation – 2009	20
Tableau 8	Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation – 2009	21
Tableau 9	Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation – 2009	24
Tableau 10	Répartition des entreprises selon la définition du Statec, ayant soumis une demande de cofinancement selon le secteur d'activité et la taille – 2009	29
Tableau 11	Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC, selon le secteur d'activité et la taille – 2009	30
Tableau 12	Population active au Luxembourg – 2009	31
Tableau 13	Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2009	34
Tableau 14	Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2009	34
Graphique 1	Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité (Tableau 11) – 2009	10
Graphique 2	Part des salariés concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	11
Graphique 3	Taux de participation financière à la formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	14
Graphique 4	Taux de participation financière à la formation selon la taille des entreprises – 2009	15
Graphique 5	Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	15
Graphique 6	Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2009	17
Graphique 7	Investissement direct moyen par participant et par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2009	18
Graphique 8	Investissement direct moyen par participant et par salarié selon la taille des entreprises – 2009	19
Graphique 9	Décomposition de l'investissement direct en formation – 2009	22
Graphique 10	Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2009	23
Graphique 11	Comparaison de la répartition des participants à la répartition des salariés selon le sexe – 2009	26
Graphique 12	Nombre moyen de participations selon le statut professionnel – 2009	26
Graphique 13	Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe et le secteur d'activité – 2009	27

